



151, rue Slater, bureau 205, Ottawa, Ontario K1P 5H3
Site web : <http://www.cpa.ca>

INFORMATION :

Ivan Parisien, Coordonnateur des communications

Tél. : (613) 237-2144 poste 25

1-888-472-0657 poste 25

Courriel : iparisien@cpa.ca

RAPPORT DE LA COMMISSION ROMANOW DES SENTIMENTS PARTAGÉS

OTTAWA, le vendredi 29 novembre 2002 -- « Le rapport de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada propose d'importantes recommandations dans certains secteurs, mais a complètement raté la cible à d'autres niveaux », affirme le président de la Société canadienne de psychologie, D^r Abraham Ross. « Sur les questions plus générales comme le financement, la responsabilité, les soins interdisciplinaires, la recherche, le développement du continuum des soins, etc., la Commission propose plusieurs étapes dans la bonne direction. »

On déplore le fait que le rapport présente un modèle de soins axé sur l'aspect physique et le fait qu'il passe à côté de plusieurs opportunités qui auraient pu modifier fondamentalement la façon qu'on perçoit la santé et les soins de santé au Canada. « Pour les Canadiens et les Canadiennes, ce rapport est une déception parce qu'il ne prend pas en considération l'aspect psychologique de la prévention et des maladies physiques et il considère à peine les maladies mentales, » a ajouté le président de la SCP. Malheureusement, la Commission n'a pas choisi de mettre le comportement humain au cœur des soins de santé au Canada, comme le suggérait le mémoire de la SCP présenté devant la Commission.

Dans l'ensemble du rapport, la Commission a utilisé un langage inclusif et permissif et propose des mécanismes de changement qui ont le potentiel de nous mener au-delà de ses imperfections. On y retrouve certaines opportunités qui pourraient permettre aux Canadiens et Canadiennes de faire les changements qui s'imposent dans le but de renforcer l'assurance-maladie.

Voici quelques-unes des opportunités que la Commission a choisi d'ignorer :

1. L'unique considération des maladies mentales et des soins psychologiques sont compris dans les soins à domicile. Les soins à domicile sont une composante importante, trop souvent oubliée, des soins de santé au Canada. Cependant, il est évident que l'aspect psychologique est très significatif au sein du domaine de la santé et dans l'ensemble des soins prodigués, que ce soit lors de diagnostics et de la guérison, de maladies chroniques et de l'invalidité et des soins palliatifs. La santé psychologique et les maladies mentales sont une partie intégrale des soins primaires, des services hospitaliers, etc.
2. On met à peine l'emphase sur la problématique des ressources humaines qui afflige la plupart des professions de la santé.
3. Le sondage de la Commission a démontré que presque la totalité des répondants croient que les professionnels de la santé devraient être en mesure de prodiguer tous les soins pour lesquels ils ont reçu une formation. Cependant, le rapport ne propose rien pour augmenter l'accès à ces services.
4. Bien qu'il soit important d'augmenter la portée des régimes d'assurance-médicaments, il n'y a eu aucune discussion sur l'utilisation de médicaments jumelée à d'autres traitements ou d'interventions qui permettent de réduire la consommation de médicaments ou qui sont plus efficaces que les médicaments.
5. Le secteur privé prend de l'expansion à un rythme effarant dans plusieurs domaines de la santé partout au Canada. Le sondage de la Commission a démontré que le coût des soins de santé autres que ceux couverts par l'assurance-maladie réduit l'utilisation faites par bon nombre de Canadiens et Canadiennes.

Il y a peu de discussion sur cette question à l'égard de la compilation de données sur la santé, les cartes-santé, la liaison avec d'autres secteurs de la santé, l'accès aux soins pour les Canadiens et Canadiennes à faible revenu, etc.

6. La réforme des soins primaires est encourageante grâce à son emphase sur les soins interdisciplinaires. Par contre, il y a peu de détails quant au rôle des différentes professions de la santé et peu de discussion sur leurs relations avec les fournisseurs de soins du secteur privé déjà à l'oeuvre dans nos communautés.

-30-

La Société canadienne de psychologie est l'organisme national au Canada qui représente 5,200 psychologues et étudiants en psychologie répartis dans toutes les provinces et territoires du pays. Les objectifs de la SCP sont de diriger, faire avancer et promouvoir la psychologie en tant que science et profession au service de l'humanité; faire fonction de chef de file en psychologie au Canada; favoriser le sens de l'identité parmi les psychologues; promouvoir l'avancement, la diffusion et l'application pratique du savoir en psychologie; élaborer des normes et des principes déontologiques aux fins de l'éducation, de la formation, de la science et de la pratique.